

**L'ÉCOLE N'EST PAS UNE ENTREPRISE !  
L'ÉDUCATION N'EST PAS UNE MARCHANDISE !**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **AMIANTE EN MILIEU SCOLAIRE : SUD ÉDUCATION GARD-LOZÈRE SAISIT LA CADA**

La fédération SUD éducation a lancé une campagne nationale autour de la question de la présence de l'amiante dans les écoles et établissements scolaires. SUD éducation Gard-Lozère décline cette campagne localement.

Le 20 novembre 2023, nous avons demandé aux municipalités d'Alès et Nîmes de nous communiquer les Documents Techniques Amiante (DTA) des écoles et installations sportives mises à disposition des écoles et établissements du second degré, ainsi qu'au département du Gard pour les collèges. Nos courriers étant demeurés sans réponse, nous avons saisi la commission d'accès aux documents administratifs, afin d'obtenir la communication de ces documents qui sont des documents publics.

**Pour SUD éducation Gard-Lozère, l'amiante est un enjeu de santé publique majeur. Afin de protéger la santé des personnels et des usager·es sur leur lieu de travail et d'apprentissage, nous devons pouvoir connaître les lieux où il y a de l'amiante et dans quel état de dégradation il se trouve. Pour SUD éducation Gard-Lozère, la santé des personnels et des usager·es n'a pas de prix.**